



Guide de l'Achat Public

Répertoire de terminologie et de normes concernant les matières premières textiles, les étoffes et l'habillement

Version 1.0 octobre 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRÉAMBULE	4
MATIÈRES PREMIÈRES TEXTILES	7
Fibres d'origine végétale.....	7
Fibres et poils d'origine animale	8
Fibres chimiques résultant de la transformation de matières naturelles	9
Fibres chimiques résultant d'une combinaison de gaz, pétrole, alcool, air et eau.....	10
ÉTOFFES	11
Conception.....	11
Traitement et propriétés	13
Principales étoffes	16
HABILLEMENT	19
Savoir-faire de confection	19
Emplacements et détails de mise en forme	20
Couture, point de couture et broderie.....	23
Accessoires	25
Matériels de confection	26
ESSAIS TEXTILE	28
Aptitude à l'emploi	28
Construction	30
Mécaniques.....	30
Solidité des teintures	31
Variation dimensionnelle.....	32
LABELS OU CERTIFICATS DE PRODUITS	33
GLOSSAIRE	34
GROUPE DE TRAVAIL	38

INTRODUCTION

Dans les domaines du textile et de la confection, il est souvent nécessaire d'utiliser des termes dont la signification n'est généralement pas connue d'acheteurs publics non spécialisés et concernés occasionnellement par l'environnement spécifique du textile et des savoir-faire associés.

Afin d'aider les acheteurs, les fabricants de matière et accessoires ainsi que les confectionneurs, le groupe d'étude des marchés d'habillement et textile (GEM-HT) a établi un répertoire de terminologie et de normes en matières textiles, accessoires et savoir-faire.

Ayant vocation à constituer un socle de connaissances du vocabulaire employé dans ce secteur d'activités, le présent répertoire comporte :

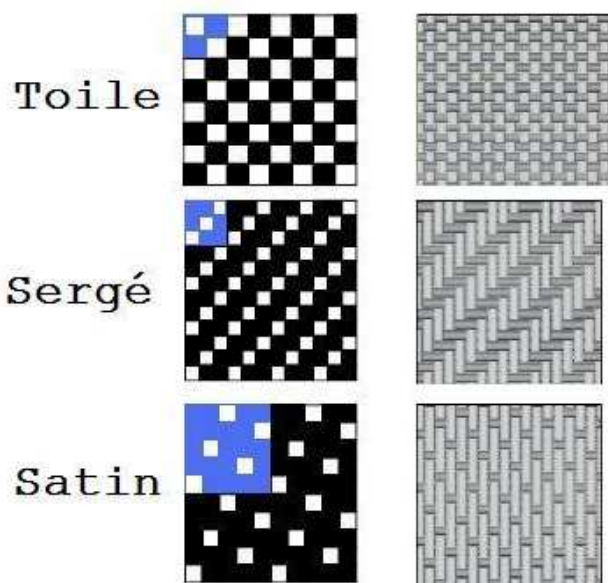
- les principaux termes ou expressions usuelles absents ou extraits des diverses normes relatives à des définitions, vocabulaire, nomenclatures et noms génériques ;
- les normes et autres textes les plus adaptés selon le domaine technique.

Les textes du GEM-HT sont disponibles à l'adresse internet du portail de l'Economie et des Finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/guides-et-recommandations-des-gem-et-autres-publications>.

PRÉAMBULE

ARMURE : Mode d'entrelacement (de tissage de liage ou de croisure) des fils de chaîne et de trame d'un tissu dans un certain ordre et une certaine proportion. Définit le type de tissu lui donnant son aspect et son toucher.

Trois armures de base : le satin, le sergé et la toile.



BONNETERIE : Technologie du tricotage. Industrie du tricotage. Articles tricotés.

BOURRE : Toute matière constituée de fibres textiles discontinues, présentée en vrac.

BOUT : Un des constituants d'un fil unitaire ou assemblé. Synonyme : filament.

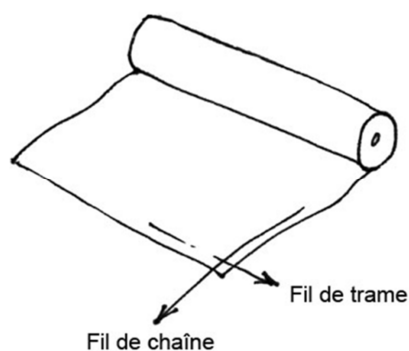
BRIN : Élément unitaire d'un fil multifilament.

CÂBLE : Assemblage sans torsion ni entrecroisement d'un grand nombre de filaments destinés à être sectionnés ou craqués pour utilisation sous forme de fibres.

CHAÎNE ET TRAME : Entrecroisement de fils de chaîne et de fils de trame.

Les fils de chaîne sont parallèles au sens d'avancement du tissu, à la lisière et perpendiculaire à la trame.

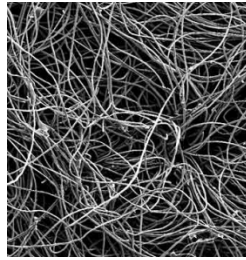
Les fils de trame sont perpendiculaires à la chaîne et y sont insérés.



DÉCITEX : Sous-unité de mesure utilisée pour la fibre.

DENIER (den) : Equivalent anglo-saxon du décitex. Mesure d'usage de la grosseur d'un fil correspondant au poids ou masse en grammes de 9000 mètres de fil.

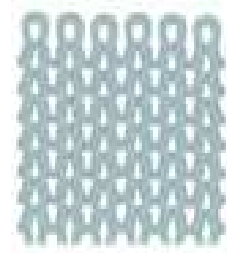
ÉTOFFE : Terme générique désignant les surfaces textiles formées par l'enchevêtrement de matières textiles ayant plus ou moins de cohésion.



Étoffe non tissée (feutre...)



Étoffe tissée (tissu)



Étoffe tricotée (maille)

FIBRE : Élément de matière textile susceptible d'être filée ou utilisée dans la fabrication des non tissés.

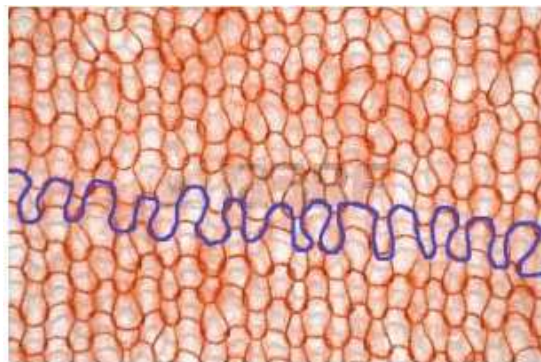
Microfibre : Fibres très fines de l'ordre du micron. Unité de mesure : décitex.

FIL : Brin fin et de grande longueur, formé par l'assemblage de fibres textiles ou de filaments continus directement utilisables pour les fabrications textiles, susceptible d'être tissé ou tricoté. Unité de mesure légale : tex. Numéro métrique (Nm) également utilisé.

FILATURE, FILAGE : Stade initial de la production textile qui consiste à transformer les fibres en fils. Division en deux catégories : filature des fibres longues (type laine), filature des fibres courtes (type coton).

FILAMENT : Fibre textile de grande longueur dite continue.

MAILLE : Étoffe formée par la réunion de boucles de fils. Élément fondamental d'un tricot constitué d'une boucle de fil complète et passée dans la boucle qui précède.

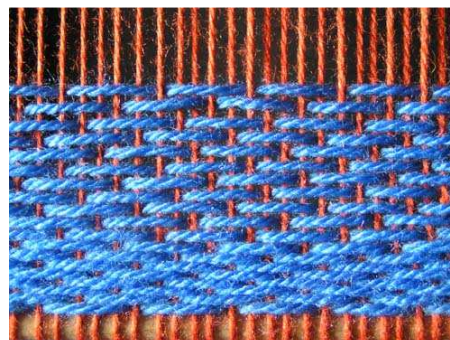


Une rangée de mailles

NON TISSÉ : Étoffe formée par l'assemblage de fibres de façon aléatoire, liés par un agent mécanique ou chimique, par fusion ou par la chaleur.

TEX : Unité de mesure légale du titre du fil (poids en gramme d'un kilomètre de fil).

TISSU : Étoffe formée par l'entrecroisement perpendiculaire de deux ensembles de fils. Entrecroisement de fils réalisé au cours du tissage sur métier ou machine à tisser.



TRICOT : Étoffe à boucles entrelacées constituées d'un seul ou plusieurs fils. Toutes fibres textiles peuvent être tricotées. Variété importante de points et de motifs : maille fantaisie, maille jacquard. Différents types de tricot : le jersey, la côte, l'interlock, le piqué...

NFG 00 001 (en révision au BNITH)	Terminologie concernant l'ensemble des textiles.
https://www.iso.org/obp/ui/	ISO : Plateforme de consultation en ligne des symboles graphiques, des codes et des termes et définitions. L'ISO propose une plateforme en ligne permettant de rechercher des termes et définitions contenus dans les normes ISO. La plateforme contient des termes et définitions extraits de l'ensemble des normes ISO. L'utilisateur peut ainsi rapidement savoir si un terme apparaît dans une ou plusieurs normes ISO ainsi que sa définition le cas échéant.
ISO 1139:1973	Textiles-Désignation des fils
NF ISO 2187:1990	Matériel de préparation de filature, de filature et de retordage-Liste de termes équivalents
ISO 2205:1975	Matériel pour l'industrie textile-Système d'étirage pour matériel de filature -Terminologie
ISO 3572:1976	Textiles-Armures-Définitions des termes généraux et des armures de base
NF EN ISO 4921:2002	Tricotage-Notions de base-Vocabulaire
ISO 6348:1980	Textiles-Détermination de masse-Vocabulaire
ISO 7839:2005	Matériel pour l'industrie textile-Machines à tricoter-Vocabulaire et classification
ISO 8159:1987	Textiles-Morphologie des fibres et fils-Vocabulaire
ISO 8160:1987	Textiles-Fils continus texturés-Vocabulaire
NF EN ISO 8388: 2004	Étoffes à mailles-Types-Vocabulaire
ISO 8498:1990	Étoffes tissées-Description des défauts-Vocabulaire
ISO 8499:2003	Étoffes à mailles-Description des défauts-Vocabulaire
ISO 8640-1:2004	Matériel pour l'industrie textile-Machines à tricoter rectilignes à mailles jetées-Partie 1 : Vocabulaire de la structure de base et des éléments de tricotage
ISO 8640-2:2004	Matériel pour l'industrie textile-Machines à tricoter rectilignes à mailles jetées-Partie 2 : Vocabulaire du déroulement de la chaîne, de l'enroulement et du chargement du tissu
ISO 8640-3:2002	Matériel pour l'industrie textile-Machines à tricoter rectilignes à mailles jetées-Partie 3 : Vocabulaire des dispositifs à dessin
ISO 8640-4:1996	Matériel pour l'industrie textile-Machines à tricoter rectilignes à mailles jetées-Vocabulaire-Partie 4 : Machines et dispositifs de couture-tricotage
NF EN ISO 9092:2011	Textiles-Non-tissés-Définition
ISO 10782-1:1998	Textiles-Fils continus texturés-Définitions
ISO 10132:1993	Définitions et attributs des éléments de données pour la surveillance et la supervision des procédés textiles-Partie 1 : Filature, préparation de filature et procédés associés
ISO 11224:2003	Textiles-Formation et liage du voile dans les non-tissés-Vocabulaire
ISO 11675:2005	Machines et accessoires pour l'industrie textile-Machines à tricoter à fonture-Vocabulaire
ISO 12912:2014	Métiers circulaires-Vocabulaire

Matières premières textiles

FIBRES D'ORIGINE VÉGÉTALE

BAMBOU : Plante dont on extrait les fibres de cellulose. Fibre fabriquée à partir de la pâte de bambou. Généralement non fabriquée directement à partir des fibres de la plante mais transformée chimiquement comme le procédé de viscose. Exemples d'utilisation : vêtements, linge de maison à base de fibre de bambou.

CAOUTCHOUC : Matière élastique imperméable fabriquée à partir de la sève (latex) de l'hévéa.

CELLULOSE : Matière de base naturelle d'origine végétale (coton, lin, jute, chanvre...) et utilisée pour la fabrication de fibres artificielles (viscose, acétate, triacétate, modal, lyocell...).

CHANVRE : Plante dont la fibre végétale libérienne est extraite de l'écorce du chanvre. Etapes de la préparation du chanvre: rouissage, battage et teillage. Exemples d'utilisation : toiles grossières, cordages.

COCO : Fibre végétale provenant de la noix d'un palmier tropical nommé cocotier. Utilisation des faisceaux fibreux. Fibres soumises à un rouissage, un battage, un cardage, un lavage et un séchage. Fibres grossières et raides.

COTON : Fibre végétale qui entoure les graines des cotonniers. La plus importante des fibres naturelles produites dans le monde.

Coton bio : Fibre cultivée notamment sans engrais chimiques ni pesticides sur un compost organique. Doit faire l'objet d'une certification. Appellation sur étiquette : coton issu de l'agriculture biologique.

JUTE : Fibre extraite de l'écorce du jute blanc et, dans une moindre mesure, de la corète potagère. Une des fibres naturelles les moins chères. Exemples d'utilisation : fils, ficelles, sacs, autres toiles, rideaux, revêtements de chaises, tapis, carpettes.

LIN : Plante cultivée principalement pour ses fibres mais aussi pour ses graines oléagineuses. Une des rares fibres textiles végétales européennes. Exemples d'utilisation : cordes, tissu.

NF ISO 6938:2015	Textiles-Fibres naturelles-Noms génériques et définitions
------------------	---

FIBRES ET POILS D'ORIGINE ANIMALE

ALPAGA : Poil doux et fin de l'alpaga sud-américain donnant un tissu mince, à la fois brillant et ayant de la tenue, chaud et solide. Maintenant tissu mixte mélangé à d'autres fibres (viscose et acétate). Exemple d'utilisation : vêtements.

ANGORA : Poil du lapin angora, long et soyeux généralement mélangé à d'autres fibres.

CACHEMIRE : Poil de chèvre du Cachemire. Fin, doux, léger. Souvent mélangé à de la laine dans des tissus et des tricots de première qualité. Par extension, étoffe à base de cachemire appelée aussi «Cachemire». Exemples d'utilisation : écharpes, manteaux.

CHAMEAU : Poil du chameau. Pelage brun-fauve de l'animal comportant une part de poils longs et irréguliers, peu souples. Exemples d'utilisation : tissus cardés (avec fibres longues), tissus très fins (avec fibres plus courtes), au toucher très doux.

CHÈVRE : Poil de la chèvre. Fibre aux poils longs et chauds. Employée pure ou en mélange avec diverses laines. Exemples d'utilisation : pulls en maille, vêtements de luxe.

FOURRURE : Peau de mammifère (agneau, chèvre, hermine, lapin, mouton, vison...) avec son poil et préparée. Exemples d'utilisation : doublures, garnitures, vêtements.

LAINE : Toison de certaines espèces animales principalement celles des différentes races de mouton. Exemples d'utilisation : tricots, vêtements tissés, articles chaussants, tissus d'ameublement.

MOHAIR : Poil d'une race de chèvre angora. Par extension, étoffe à base de mohair appelée aussi « Mohair ».

SOIE : Fibre d'origine animale continue et obtenue après le dévidage du cocon fabriqué par la larve d'un papillon.

FIBRES CHIMIQUES RÉSULTANT DE LA TRANSFORMATION DE MATIÈRES NATURELLES

ACÉTATE : Fibre obtenue par action chimique sur de la cellulose. Exemple d'utilisation : doublures.

CUPRO : Fibre obtenue par la transformation de la cellulose des végétaux ou de bois avec un traitement au cuivre.

LYOCELL : Fibre de viscose obtenue par un procédé plus respectueux de l'environnement.

MODAL : Fibre extraite de la cellulose de bois. Viscose modifiée pour améliorer la résistance mécanique.

POLYAMIDE : Fibre issue de l'huile de ricin.

RAYONNE : Ancien nom de la viscose.

TRIAcÉTATE : Fibre obtenue par action chimique sur de la cellulose. Contient plus d'éléments acétate que la fibre acétate.

VISCOSE : Fibre obtenue par la transformation de la cellulose des végétaux ou de bois.

FIBRES CHIMIQUES RÉSULTANT D'UNE COMBINAISON DE GAZ, PÉTROLE, ALCOOL, AIR ET EAU

ACRYLIQUE : Fibre à base d'acrylonitrile.

ARAMIDE : Fibre obtenue à partir de polymères polyamides aromatiques. Polyamide à haut point de fusion pour des utilisations non feu.

CARBONE : Fibre à base de polyacrylonitrile (PAN) obtenue par pyrolyse (carbonisation) de fibres organiques (précurseur). Propriétés mécaniques, thermiques et conductivité électrique. Exemple d'utilisation : textiles techniques.

CÉRAMIQUE : Fibre généralement obtenue par fusion d'un mélange de silice et d'alumine mais aussi d'autres oxydes (zirconium, chrome, thorium...). Fibres réfractaires. Exemple d'utilisation : balistique.

CHLOROFIBRES : Ensemble des fibres fabriquées à partir de polychlorure de vinyle pur (PVC). Propriété triboélectrique. Sèchent vite, ininflammables. Exemples d'utilisation : vêtements, sous-vêtements en mailles.

ÉLASTHANNE (nom américain Spandex) : Fibre élastique à base de polyuréthane. Plus résistant que le caoutchouc naturel.

ÉLASTOLÉFINE : Fibre élastique à base de polyoléfine (polyéthylène, polypropylène...).

MODACRYLIQUE : Fibre à base d'acrylonitrile modifiée pour obtenir des propriétés non feu.

POLYAMIDE (NYLON) : Fibre issue d'un mélange d'une amine avec un acide.
Exemples: polyamide 6, 6-6, 11. Abréviation couramment utilisée : Pa.

POLYESTER : Fibre issue du mélange d'un alcool et d'un acide. Abréviations couramment utilisées : Pes, Pet.

POLYÉTHYLÈNE : Fibre obtenue par polymérisation de l'éthylène.

POLYPROPYLÈNE : Fibre obtenue par polymérisation du propylène.

BP G06-016:2013	Textiles-Etiquetage de composition-Règles de dénomination de fibres textiles non répertoriées dans la réglementation
NF EN ISO 2076:2014	Textiles-Fibres chimiques-Noms génériques

Étoffes

CONCEPTION

CARDER : Démêler et nettoyer des fibres pour aboutir à la formation d'un ruban de fibre.

CHEF DE PIÈCE : Bande en début et en fin de pièce.

COLONNE DE MAILLES : Succession de mailles dans le sens de la longueur du tricot.

CONTEXTURE : En tissage, nombre de fils de chaîne et de trame dans une dimension donnée. En maille, nombre de colonnes et de rangées dans une dimension donnée = densité de mailles.

DÉLAIZAGE : Action de réduire la largeur initiale d'une étoffe, sur machine.

DÉMAILLAGE : Jour provoqué par une rupture de maille. Défaut de maille.

DENSITÉ : Rapport entre le volume et la masse d'une matière (masse volumique). Caractérise la consistance d'une étoffe.

DOUBLE FONTURE (double knit, terme anglo-saxon) : Métier à deux séries d'aiguilles (lits). Tricot obtenu sur métier circulaire double fonture.

DOUBLE TORSION : Procédé de retordage ou de moulinage.

DUITE : Fil de trame qui traverse le tissu d'une largeur à l'autre, d'une lisière à l'autre.

FIL COURU OU FIL CHAÎNE MANQUANT : Défaut lié à l'absence d'un fil de chaîne.

GUIPÉ : Fil dont l'âme est recouverte d'un second fil de nature différente.

IMPRIMÉ : Article textile présentant des dessins sur une face.

INDÉMAILLABLE : Tricot à maille jetée dont l'entrelacement des mailles ne peut se défaire.

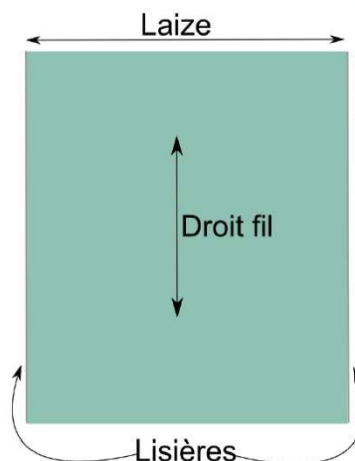
INTERLOCK : Tricot dont les deux faces sont identiques.

LAINE CARDÉE : Laine réalisée avec des fibres grossières et irrégulières pour des tissus feutrés ou grattés. En opposition à la laine peignée.

LAINE PEIGNÉE : Étoffe de qualité supérieure réalisée avec des fibres longues et fines.

LAIZE : Largeur totale de l'étoffe d'un bord à l'autre dans le sens de la trame ou de la rangée.
Laize utile : Largeur utilisable minimale (lisières non comprises) lors des opérations de façonnage ultérieures.

LISIÈRE : Bordure de l'étoffe, de chaque côté de sa largeur, lorsque cette partie diffère du reste de l'étoffe.



LONGUEUR : Longueur d'une pièce de tissu ou de maille dans le sens de la chaîne ou de la colonne parallèlement aux bords.

Longueur totale : Longueur brute.

Longueur nette ou réduite : Longueur totale diminuée des raccours correspondant aux défauts signalés.

PASSEMENT : Bande dont on orne des tentures, des habits.

Passenterie : Fabrication et commerce. Marchandises du passementier.

PEIGNER : Rendre parallèles les fibres et ôter les plus courtes.

RACCOURS : Réduction de la longueur utilisable d'une pièce consécutive à un défaut.

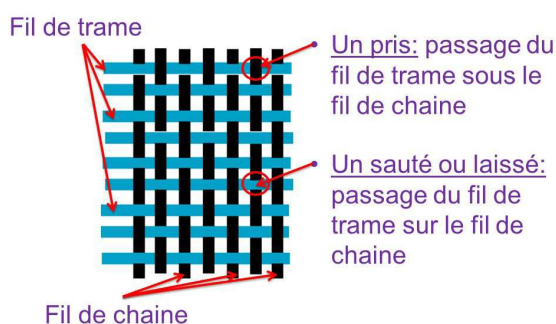
RANGÉES DE MAILLES : Succession de mailles dans le sens de la largeur du tricot.

SONNETTE : Repère de couleur placé sur la lisière d'un tissu ou d'un tricot signalant l'emplacement où se situe un défaut.

TISSAGE : Ensemble d'opérations constituant la fabrication des tissus. Entrecroisement des fils de chaîne et de trame ou mode d'armure permettant de produire un tissu.

TISSER : Entrelacer, suivant une armure donnée, les fils de chaîne (en longueur) et les fils de trame (en largeur).

Principe de tissage



Materieux - 6 - L.P. Mongrand

TRAME : Voir Chaîne et trame.

NF EN 13360:2003	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique. Terminologie
ISO 1586:1977	Matériel pour l'industrie textile-Navettes-Terms et désignation en fonction de la position de l'œillet
ISO 1809:1977	Matériel pour l'industrie textile-Types de supports pour enroulements-Nomenclature
ISO 2544:1975	Matériel pour l'industrie textile-Matériel d'ourdissage-Préparation de la chaîne pour le tissage-Vocabulaire
ISO 5247-1:2004/AC1:2006	Matériel pour l'industrie textile-Métiers et machines à tisser-Partie 1 : Vocabulaire et classification
ISO 5247-2:1989	Matériel pour l'industrie textile-Métiers et machines à tisser-Partie 2 : Accessoires-Vocabulaire
ISO 5247-3:1993	Matériel pour l'industrie textile-Métiers et machines à tisser-Partie 3 : Éléments de construction de machine-Vocabulaire
NF EN ISO 13938-1:1999	Résistance à l'éclatement des étoffes-Partie 1

TRAITEMENT ET PROPRIÉTÉS

APPRÊT : Produit destiné à améliorer l'aspect et le toucher d'un textile ou à lui donner des propriétés particulières (ex : ignifuge, hydrofuge, infeuirable, infroissable...).

ANTISTATIQUE : Étoffe qui diffuse et/ou canalise les charges électriques pour éviter la production d'une étincelle. Propriété obtenue par l'insertion de fibres conductrices ou par traitement d'apprêt.

AZURAGE : Légère coloration bleutée ou rouge appliquée par traitement chimique à un fil ou un tissu pour en renforcer l'impression de blancheur. Conduit à une luminescence sous rayons ultraviolets.

BACTÉRICIDE : Produit ou traitement qui détruit les bactéries.

BACTÉRIOSTATIQUE : Produit ou traitement qui limite le développement des bactéries.

BLANCHIMENT : Traitement visant à éliminer les pigments jaunâtres naturels des fils ou étoffes en matières naturelles.

BROSSAGE : Traitement réalisé sur étoffe et permettant d'orienter la pilosité.

CALANDRAGE : Traitement de finition à l'aide de calandres (machines à «rouleaux compresseurs») : l'étoffe passant entre deux cylindres en pression avec ou sans chauffage fixe la matière dans son état presque définitif.

CAPILLARITÉ : Évacuation de la vapeur d'eau à l'intérieur des étoffes se faisant souvent par capillarité (effet mèche) : phénomène de déplacement des minuscules gouttelettes de la partie humide vers la partie sèche du fil.

CHLORAGE DE LA LAINE : Traitement pour limiter sa propension à feutrer.

COLORANT : Substance naturelle ou synthétique colorée qui se fixe sur une matière pour la teinter. Coloris type: coloris de référence pouvant être échantillonné.

DÉCATI, DÉCATIR, DÉCATISSAGE : Traitement de finition pour assouplir et stabiliser dimensionnellement les étoffes. Décatissage KD : traitement à haute température.

DÉGOMMAGE : Traitement chimique du lin qui en élimine les gommages et les matières pectiques.

DÉGORGER, DEGORGEMENT : Élimination d'une partie non fixée des colorants à l'usage (lavage, nettoyage à sec, sueur...) pouvant polluer le bain en provoquant ou non des taches et risquant de se fixer sur d'autres étoffes.

DÉGRADATION : Altération de la nuance du coloris.

DÉGRAISSAGE : Traitement d'élimination des corps gras et des taches des matières textiles.

DÉGRAVER : Opération consistant à effacer le décor des cadres d'impression, après retrait du dessin de la production.

DÉLAMINAGE : Désolidarisation d'un complexe de différentes couches.

DÉLUSTRAGE : Traitement destiné à diminuer le défaut de lustrage (aspect brillant).

DÉPERLANCE : Propriété obtenue par traitement qui permet de faire glisser l'eau au lieu de l'absorber. On parle aussi de résistance au mouillage superficiel. Après lavage le traitement a souvent besoin d'être régénéré par l'intermédiaire d'un repassage.

ENDUCTION : Opération de dépôt d'un revêtement. Traitement de finition consistant à déposer une substance spécifique (pâte, résine, mousse) sur la surface d'une étoffe et permettant de lui conférer des caractéristiques particulières : soit de transformer son toucher (étoffes laquées, chintzées) ou de l'imperméabiliser en bloquant le passage de la pluie et du vent.

ENNOBLISSEMENT : Ensemble des traitements de finition appliqués à une étoffe : blanchiment, teinture, impression, plissage, apprêts, finition et tout traitement donnant aux étoffes leur aspect final.

ENSIMAGE : Opération qui consiste à enrober les fibres et les fils d'un lubrifiant pour faciliter les opérations ultérieures.

RETARDATEUR DE FLAMME : Propriété, intrinsèque ou par traitement, d'une étoffe qui retarde la propagation d'une flamme, cependant l'étoffe peut se consumer, se trouer au bout d'un certain temps sans présence de débris enflammés ou incandescents. L'étoffe n'est pas systématiquement stable à la chaleur, par opposition à une étoffe thermostable.

FROISSÉ : Tissu volontairement froissé en général longitudinalement et de façon plus ou moins prononcée.

GRATTÉ, GRATTAGE : Traitement mécanique qui permet de faire ressortir les fibres en surface pour améliorer le gonflant. Peut être fait sur une ou deux faces (la maille polaire est grattée sur les deux faces).

GREFFAGE : Traitement d'intégration de nouvelles fonctions (antiseptiques, tinctoriales...), par fixation d'une molécule sur la chaîne moléculaire principale d'un fil synthétique ou naturel. Parfaite tenue au lavage.

HYDROFUGE : Propriété d'une étoffe qui résiste à la pénétration de l'eau soit par traitement soit par enduction. Caractéristique vérifiée par un essai de résistance à la pénétration de l'eau.

IGNIFUGE : Propriété d'une étoffe qui résiste au feu, à la suite d'un traitement ou intrinsèquement.

IMPER-RESPIRANT : Propriété d'une étoffe de résister à la pénétration de l'eau tout en laissant passer l'air ou la transpiration à travers elle. Caractéristique apportée soit par une membrane soit par une enduction microporeuse.

IMPRESSION : Procédé de coloration en surface présentant généralement des dessins. Il existe plusieurs types d'impression : fixée-lavée (colorants fixés en surface), pigmentaire (pigments), jet d'encre, sérigraphie, transfert, flocage...

INFROISSABLE : Caractéristique naturelle d'une étoffe (polyester) ou obtenue après un traitement chimique ou mécanique (cellulosiques).

OLÉOFUGE : Propriété d'une étoffe qui résiste à la pénétration des huiles et des hydrocarbures.

POLYCHLORURE DE VINYLE : Polymère servant à enduire pour ajouter un apprêt imperméable mat ou luisant. Abréviation couramment utilisée : PVC.

POLYURÉTHANE : Polymère utilisé soit en pâte pour la réalisation de tissus enduits soit en membrane imper-respirante.

RESPIRANT : Propriété d'une étoffe à laisser passer l'air à travers elle, ce qui peut être un critère de confort, notamment pour les étoffes destinées aux vêtements d'été.

SUPPORT : Textile destiné à recevoir la couche d'usage.

TEINTURE : Action de teindre : fixation d'un colorant sur un support textile. Méthodes de teinture directe et indirecte. Techniques de teinture à diverses étapes de la fabrication (avant la filature, sur le fil, sur le produit fini).

TEXTURATION, TEXTURE (FIL) : Traitement qui consiste, sous l'effet de la chaleur, à modifier son toucher et son aspect, à augmenter le volume et l'élasticité d'un fil synthétique lisse dont les filaments sont plats.

THERMOSTABLE : Étoffe qui ne se dégrade pas à la température. Stable à la chaleur, pas de rétraction après un contact avec une flamme et ne propage pas la flamme.

TOILE HUILÉE : Tissu imperméable et coupe-vent obtenu par imprégnation avec différents mélanges contenant huile de lin ou cire d'abeille.

ISO 1506:1982	Matériel pour l'industrie textile-Matériel de teinture, de finissage et matériel connexe-Classification et nomenclature
ISO 4880:1997	Comportement au feu des textiles et des produits textiles-Vocabulaire
ISO 5248:2003	Matériel pour l'industrie textile et accessoires-Machines de teinture et d'apprêt-Vocabulaire relatif aux dispositifs annexes
ISO5250:2003	Matériel pour l'industrie textile-Machines de teinture et d'apprêt-Termes relatifs aux machines de tension et de traitement thermique
NF EN 13360:2003	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique-Terminologie
NF G07-184:1985	Comportement au feu. Méthode de classement en fonction de la surface brûlée

PRINCIPALES ÉTOFFES

AIGUILLETÉ : Nappe de fibres non tissées entremêlées par l'action d'aiguilles. Exemples d'utilisation : moquettes, supports textiles, usages techniques.

BÂCHE : Tissu épais imperméabilisé en coton ou fibres synthétiques.

BORD CÔTE : Tricot extensible intégré lors du tricotage ou rapporté en confection. Exemples d'utilisation : resserrer les poignets, ceintures, cols.

BOUCLETTE : Tissu, tricot ou fil caractérisé par des bouclettes émergeant à la surface d'une étoffe ou d'un fil. Exemples d'utilisation : linge de toilette, articles chaussants (ou partie de la chaussette), rubans auto-agrippants.

BROCHÉ : Tissu à motifs fantaisie obtenus en mélangeant les fils mats et brillants, en contrastant les couleurs ou en ajoutant dans certains cas un fil métallisé.

CALICOT : Toile de coton rugueuse légère. Exemples d'utilisation : alaises, draps, toiles (prototype), mise en blanc en garnissage.

CAMAIEU : Tissu dont le motif et le fond sont de même couleur mais de hauteurs différentes de ton.

CANEVAS : Tissu de coton ajouré très apprêté. Exemple d'utilisation : fonds de broderie.

CHAMOISINE : Tissu de coton gratté sur les deux faces, imitant la peau de chamois. Exemple d'utilisation : chiffons à poussière.

CHENILLÉ : Tissu épais et en relief en coton ou mixte, mélangé à la viscose par exemple. Parfois en soie ou en laine. Exemple d'utilisation : ameublement.

CHEVRON : Tissu dont l'armure présente des côtes en zigzag.

CÔTE 1/1 : Tricot dont les deux faces sont identiques. Très extensible dans le sens des rangées. Aiguilles placées en quinconce.

CÔTE 2/2 : Tricot obtenu par la suppression régulière d'aiguilles sur les deux fontures du métier. A pour effet de donner un aspect côtelé sur les deux faces.

COUTIL : Toile lourde, très solide, souvent en coton à tissage serré. Exemples d'utilisation : ameublement, vêtements de travail, pantalons.

CREPE : Tissu à l'aspect ondulé obtenu par l'emploi de fil crêpe. Exemples d'utilisation : robes, blouses.

DAMASSÉ : Tissage jacquard mélangeant fils mats et brillants. Motifs tissés ou colorés apparaissant sur l'envers: réplique inverse de ceux de l'endroit.

DENTELLE : Étoffe ajourée de fibres diverses et formée de fils entrelacés suivant divers motifs.

DENIM : Tissu à armures sergée dont la chaîne seule est teinte. Trame écrue ou blanche. Exemple d'utilisation : jean.

DOUBLE ÉTOFFE : Tissu double, à quatre éléments reliés (2 chaînes et 2 trames), réalisé directement sur métier à tisser. Exemples d'utilisation : habillement, ameublement, technique.

DOUBLE FACE : Deux étoffes mises dos à dos liées entre elles par des mailles communes ou par un fil indépendant.

DRAP : Étoffe en laine pure ou mélangée, foulonnée et grattée. Exemples d'utilisation : manteaux, cabans.

ÉPONGE : Étoffe dont certains fils forment des bouclettes sur l'une des faces ou sur les deux. Exemples d'utilisation : serviettes de toilette, rideaux, peignoirs.

ÉTAMINE : Tissu fait de crin ou de soie. Exemples d'utilisation : fanions, drapeaux.

FAILLE : Tissu synthétique ou en soie, d'armure toile, teint en fil pouvant former des petites côtes en diagonale qui ressemble au gros-grain.

FEUTRE : Étoffe non tissée obtenue en foulant des brins courts de laine et en les agglutinant à la chaleur et à l'humidité. Exemple d'utilisation : chapeaux.

FIL-A-FIL : Tissu alternant des fils de chaîne de couleurs différentes pour obtenir divers motifs et rayures.

FLANELLE : Tissu légèrement gratté de laine ou de coton. Exemples d'utilisation : pantalons, vestes, jupes.

FOURRURE SYNTHÉTIQUE : Étoffe appelée aussi fausse fourrure. Imitation de la fourrure animale.

GABARDINE : Tissu serré en laine, coton ou polyester, relativement imperméable à l'air et à l'eau. Exemple d'utilisation : vêtements de pluie.

GROS GRAIN : Tissu d'armure présentant des côtes transversales plus ou moins en relief. Exemples d'utilisation : vêtements de cérémonie, tenues de soirée.

JACQUARD : Étoffe à motifs réalisée avec des machines spéciales.

JERSEY : Tricot asymétrique dont les deux faces présentent des aspects différents. Peut être réalisé dans du coton, lin, viscose polyester, polyamide... .

LAMÉ : Étoffe en n'importe quelle fibre, dans laquelle est inséré un fil de métal souvent doré ou argenté.

OXFORD : Tissu avec une armure nattée. Exemple d'utilisation : chemises.

PIQUÉ : Étoffe de coton nid d'abeille. Exemples d'utilisation : polos, blouses.

PIED DE POULE : Tissu composé de deux fils de couleurs différentes représentant un damier.

POLAIRE : Maille microfibre grattée pour obtenir un aspect «molleton». Eviter les appellations «fourrure polaire» ou «laine polaire», ne correspondant pas à des normes strictes et une appellation protégée.

PEPELINE : Tissu serré fait de coton ayant été mercerisé (traité) avant le tissage. Fil de trame épais donnant au tissu son aspect serré et soyeux légèrement brillant. Exemples d'utilisation : chemises, robes.

RIP-STOP : Tissu avec une armure d'aspect quadrillé.

SATIN : Tissu doux, d'aspect uni, lisse et brillant.

TAFFETAS : Tissu à armure unie, doux et bruisant, d'acétate, polyester, tri acétate et parfois de soie. Exemple d'utilisation : doublures.

MATELASSÉ : Tissu doublé d'une couche de ouate surpiqué.

TEXTILE TECHNIQUE : Famille de produits comprenant des matières pour applications précises (non-feu, résistance mécanique, conductivité électrique, antistatisme, protection, isolation, anti coupure, textiles intelligents, e-textile, textronique...).

E-TEXTILE : Textile qui comprend des composants électroniques conventionnels.

TEXTRONIQUE : Solution qui intègre des fonctions électroniques.

TOILE A MATELAS : Étoffe de coton raide le plus souvent croisée. Souvent rayée. Très solide. Exemples d'utilisation : matelas, oreillers avec apprêt spécial duvet.

TOILE TAILLEUR : Étoffe spéciale placée entre le tissu du vêtement et celui de la parementure pour donner plus de rigidité, de forme et de support à un élément (ceinture, col, poignet). Peut être thermocollante. Exemples d'utilisation : costumes, tailleurs.

TWEED : Tout tissu de laine lourd et épais composé de plusieurs coloris. A chevrons simples ou croisés. Exemples d'utilisation : manteaux, vestes, tailleurs.

VELOURS : Étoffe en coton, soie, polyester, nylon ou autres synthétiques représentant à l'endroit une surface duveteuse, plus ou moins dense et épaisse.

VOILE : Tissu simple, d'armure unie, de coton ou polyester.

Habillement

SAVOIR-FAIRE DE CONFECTION

AISANCE : Valeur à rajouter à la base pour obtenir un vêtement plus confortable.

BANDE : Permet de border un bord brut sur lequel doit venir une bordure. Plus large qu'un biais. Dépasse les bords bruts et peut servir à allonger un vêtement.

BANDE D'ENCOLURE : Morceau de tissu coupé pour s'appliquer à l'encolure et constituant la bordure.

BANDE DE FERMETURE : Bande de tissu bordant les bords du devant d'un vêtement sur toute la hauteur.

BANDE D'ÉTANCHÉITÉ : Bande thermocollante, collée sur des coutures pour assurer l'étanchéité du vêtement.

BASE : Tracé établi à partir des mesures du corps servant de point de départ à la construction du vêtement.

BÂTI MACHINE : Long point peu serré, servant à maintenir le tissu temporairement dans une certaine position, avant la piqûre définitive.

BIAIS : Morceau de tissu coupé en biais pour éviter l'effilochage.

BORDER : Méthode permettant d'obtenir des finitions nettes en les enfermant dans une bande de tissu.

CEINTURE : Bande de tissu, souvent entoillée pour plus de rigidité, fixée à la taille d'un vêtement pour donner une finition nette et solide et/ou pour fermer le vêtement. Peut être droite, en forme ou élastique.

CONSOLIDER : Renforcer par des rangées de piqûres supplémentaires ou un morceau de tissu une partie du vêtement soumise à forte tension ou usure rapide (boutonnière).

CROISEMENT : Endroit où deux parties de vêtement se superposent (ceinture fermée par des agrafes, poignet) pour cacher une fermeture.

DÉGRADER : Égaliser, en les étageant sur différentes largeurs, les couches de tissu des rentrés, pour supprimer de l'épaisseur et permettre à la couture de rester plate.

DROIT-FIL : Information indiquée sur le patron par une flèche droite de placement montrant la direction à suivre pour placer le tissu parallèlement aux lisières. Sens du tissu se détendant le moins.

GRADATION : Procédé qui consiste à changer, suivant une progression ascendante ou descendante, la taille d'un vêtement.

REPÈRE SUR LE PATRON : Symbole imprimé indiquant le sens du tissu, la place de telle partie sur le pli et les détails du montage. Tracé reporté sur le tissu par un outil de traçage (crayon de couturière) ou un bâti (point de bâti de tailleur).

SMOCK : Fronces rebrodées sur tissu (par exemple en diagonale).

EMPLACEMENTS ET DÉTAILS DE MISE EN FORME

ASSISE : Morceau de tissu placé sur l'envers du tissu du vêtement afin d'accroître la solidité.

BARRIÈRE ANTI CAPILLARITE : Étoffe utilisée pour empêcher le transfert de liquide de l'extérieur de l'article d'habillement à l'intérieur de celui-ci.

BARRIÈRE D'ÉTANCHÉITE : Étoffe ou membrane utilisé dans l'assemblage d'un vêtement complet apportant les propriétés d'imperméabilité et perméabilité à la vapeur d'eau.

BOUTONNIÈRE : Ouverture par laquelle passe un bouton. Le plus souvent réalisée à la machine avec un point zigzag serré ou un point passé.

BORD DE LA COUTURE : Bord coupé du rentré.

BORD BRUT : Bord coupé d'un tissu qui peut s'effiloche et peut être surfilé par un point droit, point zigzag ou autre méthode (spray anti-éraillures).

BORD CACHÉ : Bord brut pris dans une couture ou caché par un biais permettant de finir et de consolider un ouvrage.

BRAGUETTE : Ouverture verticale sur le devant d'un short, pantalon..., fermée en sous-patte.

COULISSE : Passage dans un tissu résultant de deux piqûres parallèles où est introduit un élastique ou un cordon.

CRAN : Petite entaille dans le bord d'une étoffe servant à indiquer un tracé (ligne de pliure, ligne du milieu devant) ou la position d'une pince.

DESSOUS DE COL : Morceau de tissu couvrant le dessous du col d'un vêtement.

DESSUS DE COL : Morceau de tissu recouvrant le dessus du col d'un vêtement.

DOUBLURE : Tissu posé à l'intérieur d'un vêtement pour assurer une finition nette, cacher les détails de la confection et donner un bon support. Ajoute du poids au tombé du vêtement et le rend plus confortable à porter.

DOUBLURE INTERCALAIRE : Couche positionnée entre la couche la plus externe et la doublure la plus interne d'un article d'habillement multicouche.

EMBU : Valeur excédentaire entre deux pièces à assembler, à répartir lors du montage.

EMMANCHURE : Ouverture du vêtement pour le passage du bras.

ENCOCHE : Repère en V (ou double V) porté sur l'endroit du patron, indiquant les points de rencontre avec un autre morceau le long d'une couture et à reporter sur le tissu.

ENCOLLAGE : Action d'assembler deux étoffes envers contre envers.

ENCOLURE : Partie du vêtement encadrant le cou. Peut être ourlée, bordée ou ouverte avec patte de boutonnage.

ENDROIT : Face de l'étoffe apparaissant sur l'extérieur du vêtement terminé. Important à connaître pour couper ou monter le vêtement.

ENFORME : Finition intérieure. Empreinte exacte du bord du vêtement.

FENTE : Ouverture dont les bords se superposent (bas de manches d'une veste ou d'un manteau tailleur, par exemple). Également ouverture entoillée permettant d'enfiler le vêtement facilement tout en lui conférant une finition nette.

FOND DE POCHE : Intérieur caché d'une poche restant sur l'envers du vêtement.

FRONCE : Petit pli irrégulier qui résorbe un excès de tissu pour s'adapter à une pièce ou donner un effet décoratif.

GALON : Ruban épais de fils d'or, d'argent, de soie... .

GANSE : Bande de tissu coupée dans le biais, employée à plat ou cousue pour recevoir un cordon à l'intérieur formant un bourrelet.

LIGNE DE COUPE : Ligne imprimée sur le patron servant de guide pour couper.

LIGNE DE COUTURE : Ligne imprimée sur le patron donnant le tracé de la couture.

LISIÈRE : Bord d'un tissu ne s'effilochant pas, parallèle aux fils de chaîne (longueur), ou fil ou groupe de fils formant la bordure du tissu, de chaque côté de sa largeur.

OURLET : Finition d'un bord d'article par repli de l'étoffe deux fois sur elle-même.

PAREMENTURE : Couche ou bande de tissu à l'intérieur d'un vêtement. Employée aussi pour la finition des bords bruts (encolure, ouverture d'une veste, manche). Peut être entoilée pour avoir plus de poids sur l'envers.

PASSANT : Boucle formée par une bande de tissu étroite piquée à la taille ou posée dans la couture de côté du vêtement, pour une ceinture.

PASSEPOIL : Bande de tissu appelée aussi liseré placé sur un vêtement formant un relief. Réalisé à partir d'une bandelette et d'un cordon constituant l'âme.

PATTE DE BOUTONNAGE : Bandes de tissu de part et d'autre d'une fente. Souvent faite en deux morceaux.

PATTE DE POCHE : Patte piquée à l'ouverture inférieure de la poche. Sert à la couvrir.

PINCE : Pli se terminant en pointe. Permet d'ajuster un vêtement à la forme du corps en donnant de l'ampleur à la poitrine et aux hanches ou en resserrant la taille.

PLI : Ligne obtenue après repassage d'un tissu replié.

PLI COUSU : Pli piqué pris dans le droit-fil, employé pour réduire l'ampleur (pour marquer la taille, par exemple) ou donner un aspect fantaisie.

PLIURE DE L'OURLET : Pliure le long de laquelle l'ourlet est replié vers l'envers pour être cousu. Également bas d'un ouvrage terminé.

RABAT DE POCHE : Bande recouvrant l'ouverture de la poche. Peut être d'un seul tenant avec la poche (poche plaquée) ou fait séparément et piqué au-dessus d'elle.

RENTRÉ : Quantité de tissu réservée, le long d'une ligne de couture, servant à réunir deux parties. Généralement un rentré est de 1,5 cm.

REVERS : Partie d'une veste ou d'une chemise retournée entre le bouton du haut et le col.

SOUFFLET : Petit morceau de tissu assorti posé dans une fente ou une couture pour donner une plus grande aisance de mouvements ou pour donner une plus grande contenance à une poche.

SOUS-PATTE : Bande de tissu fixé par un côté sous le bord d'un vêtement.

SUPPORT DE MANCHE : Étroite bande de rembourrage posée au bord de l'emmanchure pour remplir une tête de manche et la soutenir.

SUPPORT POUR CEINTURE : Tissu flexible, souvent triplure thermocollante, appliqué sur l'envers de la ceinture, qu'il rigidifie et renforce.

TETE DE MANCHE : Partie venant en haut de la manche et dont le milieu correspond à la couture d'épaule.

TAILLE : Périmètre entre le sommet de l'os de la hanche et les dernières côtes. Également bord d'un vêtement s'arrêtant à ce niveau et pouvant être fini par une parementure, une coulisse, une bordure ou une ceinture.

TOUR DE HANCHES : Mesure prise à l'endroit où les hanches sont les plus fortes.

TOUR DE POITRINE : Périmètre passant sous les aisselles et sur la poitrine au niveau des mamelons.

FD CEN ISO /TR 11610	Vêtement de protection-Vocabulaire
NF EN 13402-1	Désignation des tailles de vêtements-Partie 1 : Termes, définitions et procédés de mesurage du corps

COUTURE, POINT DE COUTURE ET BRODERIE

BOURDON : Point de piqûre ou de broderie très serré pour finir un bord.

BRIDE D'ARRÊT : Plusieurs points servant à renforcer certaines parties du vêtement.

BRODERIE : Ornement sur une étoffe servant de support, de dessins à l'aide de fils divers, à l'aiguille ou à la machine.

CANNETILLE : Fil de métal rond ou aplati recouvert d'un fil d'effet puis enroulé autour d'une broche pour former une spirale.

COUTURE : Assemblage par points de couture de deux pièces de matériaux ou plus.

COUTURE BORD A BORD : Couture servant à joindre deux tissus bord à bord. Un fond dans un tissu léger est parfois ajouté.

COUTURE COUCHÉE : Couture à la machine faite dans la parementure et les rentrés. Invisible sur l'endroit.

COUTURE EN FORME : Couture machine par laquelle sont assemblés deux bords arrondis différents, et donnant une forme particulière à une partie du vêtement (coutures épousant la poitrine, la taille ou les hanches, par exemple).

COUTURE FERMÉE : Couture faite à la machine : les bords bruts sont enfermés, ce qui donne une finition nette à l'intérieur.

COUTURE OURLÉE : Couture retournée faite en repliant deux fois l'étoffe sur elle-même. Ne s'effiloche pas facilement.

COUTURE RABATTUE : Couture fermée à la machine, plate, solide et résistante.

COUTURE SUPERPOSÉE : Couture employée sur des tissus qui ne s'effilochent pas lorsque le rentré vient sur un bord puis est surpiqué avec celui du dessus.

COUTURE DE STRUCTURE : Couture maintenant le vêtement de dessus assemblé et qui, en cas de rupture, exposerait les vêtements de dessous et réduirait par exemple la protection.

POINT D'ARRÊT : Point servant à arrêter le fil de couture.

POINT D'ENTOILAGE : Point servant à fixer solidement une toile tailleur au tissu.

POINT D'OURLET : Point vertical ou oblique fait sur l'envers pour fixer un ourlet et invisible sur l'endroit de l'ouvrage.

POINT DE BOUTONNIÈRE : Point de bordure servant à border mais aussi à consolider les bords bruts des boutonniers.

POINT DE CHAINETTE : Couture faite avec deux fils dont le fil inférieur forme une chaînette permettant une séparation rapide.

POINT DE FIXATION : Petite couture contribuant à la stabilité (par exemple : couture de côté de la taille maintenant un élastique à plat l'empêchant de rouler).

POINT DE MAINTIEN : Point droit fait à la machine, juste à l'intérieur d'un rentré, pour le consolider et l'empêcher de s'écarter ou de se déchirer.

POINT NOUÉ : Couture faite par nouage d'un fil supérieur avec un fil inférieur.

POINT DE SURFIL : Point servant à surfiler le bord brut du tissu.

POINT DE SURJET MACHINE : Point machine permettant de faire l'assemblage et la finition des bords en même temps. Surfile et pique une couture étroite en même temps.

POINT DROIT : Point machine simple, employé pour les coutures couchées, d'assemblage, de maintien et les surpiqûres.

POINT DE LIAISON : Point employé pour maintenir deux tissus ensemble. Employé généralement pour rattacher une doublure indépendante à l'ourlet d'un vêtement et fait entre deux ourlets pour être invisible de chaque côté.

POINT DE SÉCURITÉ : Point de couture composé d'une chaînette et d'un surjet, utilisé pour renforcer une couture.

SURPIQÛRE : Rang simple ou double réalisé sur l'endroit d'un vêtement, afin de renforcer et/ou donner une finition nette et décorative.

NF ISO 4916:2015	Type de couture-Classification et terminologie
------------------	--

ACCESSOIRES

ACCESSOIRE : Article autre que les étoffes, utilisé dans les vêtements y compris les articles en métal ou en matière plastique.

AGRAFE : Attache en deux parties, parfois colorée et utilisée quand deux bords doivent être tenus par une fermeture nette (ceinture).

BALEINE : Petites baguettes de matériaux synthétiques ou autre servant à raidir et maintenir les vêtements ajustés utilisées; leurs extrémités peuvent être recouvertes pour protéger les tissus fins.

BORDURE : Accessoire servant à border un bord brut ou à consolider une couture.

BOUTON-PRESSION : Bouton en deux parties employé pour faire une attache légère et rapide.

BRIDE BOUTONNIÈRE : Attache décorative, fixée entre les parementures ou au bord du vêtement.

BRIDE EN TISSU : Attache formée par un lien de tissu étroit.

ÉPAULETTE : Coussinet, recouvert ou non, servant à donner forme et à soutenir les épaules d'un vêtement.

FERMETURE A GLISSIÈRE : Fermeture constituée de deux chaînes jointes au moyen d'un curseur. Disponible en métal ou en plastique, dans des styles, grosseurs et longueurs diverses.

FERMETURE AUTO-AGRIPPANTE : Système de fermeture composé de deux bandes recouvertes de texture différente qui s'accrochent par une liaison amovible (scratch).

NF G 91-000:1979	Fermetures à glissière-Vocabulaire-Généralités
NF EN 16732: 2016	Fermetures à glissière-Spécifications

PIED DE BOUTON : Excroissance entre le bouton et le tissu pouvant correspondre à une partie du bouton ou être faite en fil.

TÊTE : Tissu plissé ou froncé en haut d'une coulisse ou en haut d'un rideau. Également bord étroit au-dessus d'un volant.

TRIPLURE : Couche de tissu coupée à la forme du modèle, placée sous le tissu du vêtement avant que les coutures ne soient faites et la toile tailleur posée.

NF G 91-000:1979	Fermetures à glissière-Vocabulaire-Généralités
------------------	--

MATÉRIELS DE CONFECTION

APPAREIL A BIAIS : Instrument permettant d'obtenir des biais rapidement par pliage puis effectuer le repassage d'une bande de tissu.

CANETTE : Bobine ronde venant sous la plaque-aiguille d'une machine à coudre et sur laquelle est enroulé le fil pour réaliser le point noué.

CIRE A MARQUER : Cire servant à tracer sur les étoffes de laine. Existe en blanc ou noir. S'efface par repassage avec pattemouille.

CISEAUX A CRANTER : Instrument de coupe avec lames dentées, employé sur les tissus qui ne s'effilochent pas (étoffes de laine) pour égaliser les rentrés par une finition en zigzag.

COMPTE-FILS : Petite loupe puissante permettant de grossir les étoffes et de compter les fils dans une dimension donnée (soit centimètre, soit pouce, soit quart-de-pouce).

CRAYON DE COUTURIÈRE : Crayon de craie, pourvu d'une brosse à effacer au bout, servant à tracer les repères (pincés, plis) sur le tissu.

CUTTER ROTARY : Outil à lames rondes interchangeable permettant d'obtenir des bords droits, précis, lors de la coupe. S'emploie sur un tapis de découpe.

DÉ : Protection métallique ou en plastique posée sur le bout du doigt pour mieux pousser l'aiguille dans les tissus résistants.

DÉCOUD-VITE : Instrument à la pointe incurvée, utilisé pour découdre facilement et rapidement.

DÉCOUSEUR : Instrument pourvu d'un petit crochet permettant d'ouvrir et de découdre les coutures.

ENFILE-AIGUILLE : Instrument pratique pour faciliter le passage du fil dans le chas de l'aiguille.

GUIDE DE COUTURE : Accessoire pouvant être ajouté à la machine au niveau de la plaque aiguille, permettant d'obtenir des coutures en forme.

INSTRUMENT PLASTIQUE POUR POINTES : Grâce à un bout pointu, instrument permettant de retourner les pointes pour obtenir des coins nets et aigus.

MANNEQUIN : Forme ou partie d'un corps humain artificielle permettant l'essayage des vêtements.

PASSE-LACET : Grosse aiguille au bout arrondi, au chas large, permettant d'introduire un élastique, un cordon ou un ruban dans une coulisse.

PATRON : Modèle en papier, carton, plastique ou virtuel d'après lequel on taille un vêtement. Tracé sur papier des éléments constitutifs du vêtement sans la valeur de couture.

PATRONAGE : Patron où l'on a rajouté les valeurs de couture, ourlets, croisure, parementure, repères... .

PATTEMOUILLE : Linge humide placé sur le tissu pour limiter la chaleur ou éviter que celui-ci soit marqué pendant le repassage humide. Sert également à repasser à la vapeur les étoffes de laine.

PIED-DE-BICHE appelé également « pied presseur » : Partie de la machine à coudre s'abaissant sur le tissu pour le maintenir sur la plaque-aiguille.

PISTOLET : Instrument de mesure dont l'arrondi sert à ajuster des courbes sur certains morceaux du patron (emmanchure ou encolure).

PLAN DE COUPE : Guide pour savoir comment poser les morceaux du patron sur le tissu avant la coupe.

PLISSEUSE : Machine servant à faire des plis. Tissu plissé par une série de rouleaux activés manuellement.

POINÇON : Outil pointu servant à faire des petits trous dans le tissu. Œillets et boutonniers ensuite brodés.

PRESSE : Instrument servant à aplatir les plis sur les étoffes lourdes.

RÈGLE DE TAILLEUR : Instrument servant à mesurer les bords droits ou incurvés des pièces du patron.

SPRAY ANTI-ÉRAILLURES : Spray permettant de limiter l'éraillage au cours des opérations de couture notamment.

Essais textile

APTITUDE A L'EMPLOI

NF EN 1734:1997	Détermination de la résistance à la pénétration de l'eau. Méthode à basse pression. Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique.
NF EN ISO 5981:2007	Détermination de la résistance au froissement dû à l'application simultanée d'un couple et de frottement. Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique
NF EN 20811:1992	Pénétration de l'eau (essai sous pression hydrostatique)
	Pénétration de l'eau (essai sous pression hydrostatique) après lavage
	Pénétration de l'eau (essai sous pression hydrostatique) après nettoyage à sec
	Pénétration de l'eau (essai sous pression hydrostatique) après 24h de pliure
	Pénétration de l'eau (essai sous pression hydrostatique) après trempage au solvant
NF EN 1734:1997	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur tissu
	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur tissu après entretien
	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur tissu après lavage
	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur tissu après nettoyage à sec
	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur tissu après pliure
	Pénétration de l'eau (colonne d'eau) sur assemblage étanché
NF EN ISO 14419:2010	Pénétration des huiles (oléofugation)
	Pénétration des huiles (oléofugation) après lavage
	Pénétration des huiles (oléofugation) après Nettoyage à sec
NF EN ISO 4920:2012	Mouillage superficiel
	Mouillage superficiel après lavage
	Mouillage superficiel après nettoyage à sec
	Mouillage superficiel après trempage solvant (perchloréthylène)
NF EN ISO 15496:2004	Textiles-Mesurage de la perméabilité à la vapeur d'eau des textiles dans le but du contrôle qualité
NF EN ISO 9237:1995	Perméabilité à l'air des étoffes
NF G 07-107 :1985	Textiles-Détermination du pouvoir adiathermique et de l'indice d'isolation thermique. Pouvoir adiathermique avec corps de chauffe (état neuf)
	Pouvoir adiathermique avec corps de chauffe (après entretien)
NF G 07-108 :1986	Essais des étoffes-Détermination de la rétention calorifique par mesurage de l'épaisseur et de la masse des éprouvettes. Pouvoir adiathermique avec mesurage de l'épaisseur (état neuf)
	Pouvoir adiathermique avec mesurage de l'épaisseur (après entretien)
NF EN ISO 12945-3:2014	Résistance au boulochage (RTPT)
	Résistance au boulochage et au peluchage (RTPT) après entretien
	Degré de peluchage (RTPT)
NF EN ISO 12945-2:2000	Résistance au boulochage sur martindale

AATCC 195/2009	Moisture management tester (MMT)
	Moisture management tester (MMT) après entretien
ISO CD 17617:2014	Vitesse de séchage
NF G 07-137-1	Textiles-Évaluation de l'aspect des étoffes -Partie 1 : évaluation du traitement "infroissable" des étoffes après le lavage et le séchage domestiques Infroissabilité aux lavages
NF EN 22313:1992	Étoffes-Détermination de l'auto-défroissabilité d'une éprouvette pliée horizontalement, par mesurage de l'angle rémanent après pliage Auto-défroissabilité (cylindre creux)
NF EN 1735:1997	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique Détermination de la souplesse
NF EN ISO 5981:2007	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique-Détermination de la résistance au froissement dû à l'application simultanée d'un couple et de frottement Résistance aux froissements (état neuf)
	Résistance aux froissements (après hydrolyse à 70°C et 95%HR)
	Résistance aux froissements (après vieillissement à 70°C)
	Résistance aux froissements après lavages
NF EN ISO 12947-2:1999	Résistance à l'abrasion sur Martindale (détérioration)
EN 12280-3: 2003	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique -Essais de vieillissement accéléré-Partie 3 : vieillissement dans un environnement réactif Essai d'hydrolyse
NF EN ISO 6330:2012	Méthode de lavage et de séchage domestique
NF EN ISO 3175-1:2010	Textiles-Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements-Partie 1 : évaluation de la résistance après le nettoyage et la finition Méthode d'entretien au nettoyage à sec
NF EN ISO 3175-2:2010	Partie 2 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au tétrachloroéthylène
NF EN ISO 3175-3:2004	Partie 3 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition avec des solvants hydrocarbonés
NF EN ISO 3175-4:2004	Partie 4 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors d'un nettoyage à l'eau simulé
NF G07-184:1985	Comportement au feu. Méthode de classement en fonction de la surface brûlée
NF G 07-184:1985	Essai au feu -Surface brûlée
	Essai au feu - Surface brûlée après entretien
NF EN ISO 15025:2016	Vêtements de protection -Protection contre la chaleur et les flammes - Méthode d'essai pour la propagation de flamme limitée Comportement d'une étoffe à une flamme limitée
	Comportement d'une étoffe à une flamme limitée après lavage(s)
	Comportement d'une étoffe à une flamme limitée après nettoyage à sec

NF EN ISO 6942:2002	Vêtements de protection-Protection contre la chaleur et le feu-Méthode d'essai : évaluation des matériaux et assemblages des matériaux exposés à une source de chaleur radiante. Transfert de chaleur (radiante)
NF EN 367:1993	Vêtements de protection-Protection contre la chaleur et les flammes-Méthodes d'essai : détermination de la transmission de la chaleur à l'exposition d'une flamme. Transfert de chaleur (flamme)
NF ISO 17493:2016	Vêtements et équipement de protection contre la chaleur-Méthode d'essai de la résistance à la chaleur de convection au moyen d'un four à circulation d'air chaud. Retrait à la chaleur
NF EN ISO 20471:2013	Vêtements à haute visibilité-Méthodes d'essai et exigences. Evaluation haute visibilité (fluorescence, colorimétrie, rétro-réflexion)

CONSTRUCTION

NF EN ISO 1833-1	Pourcentage matière : général
NF EN ISO 1833-11	Pourcentage matière : coton/polyester
NF EN ISO 1833-2	Pourcentage matière : mélange Ternaire
NF EN 12127	Masse surfacique (étoffe)
NF EN ISO 2286-2	Masse surfacique (tissu revêtu-STR)
NF EN 12127	Masse surfacique anhydre (étoffe)
NF G 07-316	Masse linéique du fil (titre)
NF G 36-031	Masse par mètre (fil)
	Masse par mètre (sangle)
NF G 07-154	Armure
NF EN 1049-2	Nombre de fils au cm
NF G 07-144	Perte de masse au lavage
NF EN ISO 5084	Epaisseur
NF G 07-004	Finesse des fibres
NF EN ISO 3071	pH de l'extrait aqueux
NF EN 14970	Longueur de fil absorbé
NF EN ISO 2061	Sens de torsion
	Taux de torsion

MÉCANIQUES

NF EN ISO 13934-1	Force de rupture par traction (étoffe)
NF EN ISO 1421	Force de rupture par traction (tissu revêtu-STR)
	Force de rupture après entretien (STR)
	Force de rupture par traction après vieillissement (STR)
NF EN ISO 2062	Force de rupture par traction (fils)
NF G 36-031	Force de rupture par traction (sangle)
NF EN ISO 13934-1	Allongement de rupture par traction (étoffe)
NF EN ISO 1421	Allongement de rupture (tissu revêtu-STR)
NF EN ISO 2062	Allongement de rupture par traction (fils)
NF EN ISO 2307	Force de rupture par traction (cordages / drisses)
NF L17-919	Force de rupture par traction (cordages / drisses pour parachutes)

NF EN ISO 13937-1	Résistance au déchirement amorcé (étoffe)
	Résistance au déchirement amorcé après Lavage (étoffe)
NF EN ISO 4674-2	Résistance au déchirement amorcé (tissu revêtu -STR)
	Déchirure amorcée après vieillissement (STR)
NF EN ISO 13937-2	Résistance au déchirement type pantalon (dynamomètre)
NF EN ISO 13938-1	Résistance à l'éclatement des étoffes
NF EN ISO 13935-2	Résistance à l'arrachement (Grabtest)
	Résistance à l'arrachement (Grabtest) après hydrolyse
NF G 91-103	RAA-Traction longitudinale
NF G 91-103	RAA-Traction longitudinale après entretien
	RAA-Résistance à l'ouverture
	RAA-Résistance à l'ouverture après entretien
NF EN ISO 2062	Ténacité (fils)
NF G 91-005	Résistance mécanique des fermetures à glissières
Notice d'essai 12	Mousse Carbonée-Adhérence charbon actif (méthode humide)
Notice d'essai 2	Mousse Carbonée-Détermination de la masse de l'unité de surface
Notice d'essai 3	Mousse Carbonée-Détermination de l'épaisseur
Notice d'essai 5	Mousse Carbonée-Force de rupture et allongement du complexe
Notice d'essai 6	Mousse Carbonée-Souplesse (méthode de la boucle à plat)
Notice d'essai 7	Mousse Carbonée-Perte de charge

SOLIDITÉ DES TEINTURES

ISO 105-A08:2001	Textiles-Essais de solidité des teintures-Partie A08 : Vocabulaire relatif au mesurage de la couleur
NF EN ISO 105.C06	Solidité des teintures aux lavages domestiques à 40°C
	Solidité des teintures aux lavages domestiques à 60°C
	Solidité des teintures aux lavages domestiques à 95°C
NF EN ISO 105.B02	Solidité des teintures à la lumière artificielle
NF EN ISO 105.E04	Solidité des teintures à la sueur
NF EN ISO 105 X12	Solidité des teintures aux frottements
NF EN ISO105.X05	Solidité des teintures au solvant
NF EN ISO 105.N01	Solidité des teintures au chlore
NF EN ISO 105 X11	Solidité des teintures au repassage
NF EN ISO 105.E01	Solidité des teintures à l'eau
NF EN ISO 105.E02	Solidité des teintures à l'eau de mer
NF EN ISO 105.E03	Solidité des teintures à l'eau chlorée
NF EN ISO 105.D01	Solidité des teintures au nettoyage à sec

VARIATION DIMENSIONNELLE

NF EN ISO 5077 NF EN ISO 6330	Textiles-Détermination de variations dimensionnelles au lavage et au séchage domestiques-Stabilité dimensionnelle
NF EN ISO 5077 NF EN ISO 3175-1	Variation dimensionnelle au nettoyage à sec
G 07-053	Variation dimensionnelle au trempage à l'eau
NF G 03-102	Essai de bien-aller (vêtements du haut du corps)
NF G 30-101	Essai de bien-aller (chaussettes)
NF EN ISO 6330	Comportement après lavage
NF EN ISO 3175-1	Comportement après nettoyage à sec
Notice d'essai	Décalage. Couture

Labels ou certificats de produits

LABEL OU CERTIFICAT DE PRODUIT : Démarche volontaire basée sur un cahier des charges marquant un engagement sur un ou plusieurs critères. Usage d'un logo et souvent d'une identification sur l'étiquette des produits. Délivré par un organisme indépendant.

BIOLOGIQUE (« issu de l'agriculture biologique ») : Production de la fibre réalisée selon les principes de l'agriculture biologique (règlement CEE 834/2007), mode de production et de transformation respectueux de l'environnement.

ÉCOLABEL : Label écologique communautaire. Approche globale qui prend en compte l'impact sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit « du berceau à la tombe ».

MARQUAGE CE : Marquage réglementaire qui atteste que le produit est conforme aux exigences qui s'appliquent (exemple directive EPI). Un produit marqué « Marquage CE » répond à certaines normes techniques obligatoires définies par l'Union Européenne pour un usage bien précis. Ce marquage implique que le fabricant a contrôlé toutes les conformités du produit.

ÖKOTEX STANDARD 100 : Label portant sur la santé et la sécurité du consommateur qui garantit l'absence de substances nocives sur le produit final.

XP CEN TS 16822: 2016	Textiles et produits textiles-Autodéclarations environnementales-Utilisation des termes
Inventaire ADEME	http://www.ademe.fr/inventaire-international-labels-mentions-valorisantes-textile-developpement-durable
Norme internationale ISO 14024 : Marquages et déclarations environnementaux-Étiquetage de type I-Principes et méthodes-1999	
Décision de la Commission du 15 mai 2002 établissant les critères d'attribution du label écologique communautaire aux produits textiles	
Directive européenne du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services, articles 23 et 34	
Décret du 25 mars 2016 relatif à la commande publique	

GLOSSAIRE

Terme	Page	Terme	Page
Accessoire	25	Bouton-pression	25
Acétate	9	Braguette	20
Acrylique	10	Bride boutonnière	25
Agrafe	25	Bride d'arrêt	23
Aiguilleté	16	Bride en tissu	25
Aisance	19	Brin	4
Alpaga	8	Broché	16
Angora	8	Broderie	23
Antistatique	13	Brossage	13
Appareil à biais	26	Câble	4
Apprêt	13	Cachemire	8
Aramide	10	Calandrage	13
Armure	4	Calicot	16
Assise	20	Camaieu	16
Azurage	13	Canette	26
Bâche	16	Canevas	16
Bactéricide	13	Cannetille	23
Bactériostatique	13	Caoutchouc	7
Baleine	25	Capillarité	13
Bambou	7	Carbone	10
Bande	19	Carder	11
Bande d'encolure	19	Ceinture	19
Bande d'étanchéité	19	Cellulose	7
Bande de fermeture	19	Céramique	10
Barrière d'étanchéité	20	Chaine et trame	4
Base	19	Chameau	8
Bâti machine	19	Chamoisine	16
Biais	19	Chanvre	7
Biologique	33	Chef de pièce	11
Blanchiment	13	Chenillé	16
Bonneterie	4	Chèvre	8
Bord brut	20	Chevron	16
Bord caché	20	Chlorage de la laine	13
Bord côte	16	Chlorofibres	10
Bord de la couture	20	Cire à marquer	26
Border	19	Ciseaux à cranter	26
Bordure	25	Coco	7
Bouclette	16	Colonne de mailles	11
Bourdon	23	Colorant	13
Bourre	4	Compte-fils	26
Bout	4	Consolider	19
Boutonnière	20	Contexture	11

Terme	Page	Terme	Page
Côte 1/1	16	Double face	16
Côte 2/2	16	Double fonture	11
Coton	7	Double torsion	11
Coulisse	20	Doublure	20
Coutil	16	Doublure intercalaire	20
Couture	23	Drap	17
Couture bord à bord	23	Droit-fil	19
Couture couchée	23	Duite	11
Couture de structure	23	Écolabel	33
Couture en forme	23	Élasthanne	10
Couture fermée	23	Élastoléfine	10
Couture ourlée	23	Embu	20
Couture rabattue	23	Emmanchure	20
Couture superposée	23	Encoche	20
Cran	20	Encollage	20
Crayon de couturière	26	Encolure	20
Crêpe	16	Endroit	20
Croisement	19	Enduction	14
Cupro	9	Enfile-aiguille	26
Cutter rotary	26	Enforme	20
Damassé	16	Ennoblement	14
Dé	26	Ensimage	14
Décati, décatir, décatissage	13	Épaulette	25
Décitex	4	Éponge	17
Découd-vite	26	Étamine	17
Découseur	26	e-textile	18
Dégommage	13	Étoffe	5
Dégorger, dégorgement	13	Faille	17
Dégradation	13	Fente	20
Dégrader	19	Fermeture à glissière	25
Dégraissage	13	Fermeture auto-agrippante	25
Dégraver	13	Feutre	17
Délaizage	11	Fibre	5
Délaminage	13	Fil	5
Délustringe	13	Fil couru ou Fil chaîne manquant	11
Démaillage	11	Fil-à-fil	17
Denier	4	Filament	5
Denim	16	Filature, filage	5
Densité	11	Flanelle	17
Dentelle	16	Fond de poche	21
Déperlance	13	Fourrure	8
Dessous de col	20	Fourrure synthétique	17
Dessus de col	20	Froissé	14
Double étoffe	16	Fronce	21

Terme	Page	Terme	Page
Gabardine	17	Ourlet	21
Galon	21	Oxford	17
Ganse	21	Parementure	21
Gradation	19	Passant	21
Gratté, grattage	14	Passe-lacet	26
Greffage	14	Passement	12
Gros grain	17	Passepoil	21
Guide de couture	26	Patron	26
Guipé	11	Patronage	26
Hydrofuge	14	Patte de boutonnage	21
Ignifuge	14	Patte de poche	21
Imper-respirant	14	Pattemouille	26
Impression	14	Peigner	12
Imprimé	11	Pied de bouton	25
Indémaillable	11	Pied de poule	17
Infroissable	14	Pied-de-biche	26
Instrument plastique pour pointes	26	Pince	21
Interlock	11	Piqué	17
Jacquard	17	Pistolet	26
Jersey	17	Plan de coupe	26
Jute	7	Pli	21
Label ou certificat de produit	33	Pli cousu	21
Laine	8	Plisseuse	27
Laine cardée	11	Pliure de l'ourlet	21
Laine peignée	11	Poinçon	27
Laize	11	Point d'arrêt	23
Lamé	17	Point d'entoilage	23
Ligne de coupe	21	Point d'ourlet	23
Ligne de couture	21	Point de boutonnière	23
Lin	7	Point de chaînette	23
Lisière	11	Point de fixation	23
Lisière	21	Point de liaison	24
Longueur	12	Point de maintien	23
Lyocell	9	Point de sécurité	24
Maille	5	Point de surfil	23
Mannequin	26	Point de surjet machine	24
Marquage CE	33	Point droit	24
Matelassé	17	Point noué	23
Modacrylique	10	Polaire	17
Modal	9	Polyamide	9
Mohair	8	Polyamide (nylon)	10
Non tissé	5	Polychlorure de vinyle	14
Ökotex standard 100	33	Polyester	10
Oléofuge	14	Polyéthylène	10

Terme	Page	Terme	Page
Polypropylène	10	Taffetas	17
Polyuréthane	14	Taille	22
Popeline	17	Teinture	14
Presse	27	Tête	25
Rabat de poche	21	Tête de manche	22
Raccours	12	Tex	5
Rangées de mailles	12	Textile technique	18
Rayonne	9	Textronique	18
Règle de tailleur	27	Texturation, texturé (fil)	15
Rentré	21	Thermostable	15
Repère sur le patron	19	Tissage	12
Respirant	14	Tisser	12
Retardateur de flamme	14	Tissu	5
Revers	21	Toile à matelas	18
Rip-stop	17	Toile huilée	15
Satin	17	Toile tailleur	18
Smock	19	Tour de hanches	22
Soie	8	Tour de poitrine	22
Sonnette	12	Trame	12
Soufflet	21	Triacétate	9
Sous-patte	21	Tricot	6
Spray anti-éraillures	27	Triplure	25
Support	14	Tweed	18
Support de manche	22	Velours	18
Support pour ceinture	22	Viscose	9
Surpiqûre	24	Voile	18

GROUPE DE TRAVAIL

Président
du groupe de travail

Claude CHELINGUE
Lieutenant-colonel en retraite
Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Coordonnatrice
des travaux rédactionnels

Paulette VARENNES-AUTIN
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des achats de l'Etat
Tél : 01.44.97.34.12
courriel : paulette.varences-autin@finances.gouv.fr

REMERCIEMENTS

Les personnes, dont les noms suivent, sont remerciées pour le concours qu'elles ont apporté à la rédaction du répertoire :

BLANC Marie-Christine	Sté DBB5
BONIN Anne	Ministère de l'intérieur (SAELSI)
CHADELAUD Jean-Pierre	Ministère de la justice (RIEP)
CHANOIS Alain	Fédération nationale des fabricants de fournitures administratives civiles et militaires (FACIM)
COINDET Roland	Sté Schappe
DASCOT Martine	Bureau de normalisation des industries textile et de l'habillement
FISCARO Adrien	Ministère de l'intérieur (SAELSI)
GUEHENNEC Françoise	Ministère de la défense (CESCOF)
GUERIN Lionel	Union française des industries de l'habillement
GUILLEMINOT Patrick	Groupe Mulliez-Flory
LE BRIS Lionel	Sté Velcro
LOCHET Pascal	Expert
LUDWIG François	Sté TDV Industries
MARIE-JULIE Mario	Ministère de l'intérieur (Préfecture de police)
MILLARY Sidney	Ministère de l'intérieur (SAELSI)
PAGE Françoise	Groupe Mulliez-Flory
PELERIN Pascal	Sté Amann
PLOMMET Joël	Ministère de la défense (CESCOF)
PROST Gérald	Ministère de l'intérieur (BSPP)
REYNAERT Bénédicte	Régie autonome des transports parisiens
RISTERRUCCI Anne	Ministères économiques et financiers
SERGI Nadia	Sté Cepovett
TOURNIER Alexandra	Sté Aplix
VALROFF Myriam	Ministère de l'intérieur (SAELSI)
ZYSKOWSKI Zénon	Sté Dupont Beaudoux